

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

Publié—Le 1er et le 15 de chaque mois

VOL. III.

1^{er}. SEPTEMBRE 1904

No. 17

SOMMAIRE—Lettre de Mgr Taché à sa mère—L'Ouest Canadien—Noces sacerdotales du Curé de Lorette—Ding! Dang! Dong!

LIV.—CINQUIÈME LETTRE DE MGR. TACHÉ À SA MÈRE PENDANT SON SÉJOUR À SAINT-BONIFACE À LA SUITE DE SON INSTALLATION.

Rivière Rouge, 1^{er}. juin 1885.

Ma chère mère,

Vous serez aussi surprise que j'ai été mortifié d'apprendre que vos missives confiées à Mr. Belcourt sont restées en route. Un accident survenu à un chemin de fer a été la cause de ce mécompte. Le pauvre Mr. Belcourt est désolé et se confond en excuses à cet égard. Mr. Lallèche regrette beaucoup de n'avoir pas pu vous voir et moi je dis au Bon Dieu: Prends ce petit sacrifice et rends ma mère heureuse. Vos lettres ne sont point perdues, seulement je ne les recevrai qu'en février prochain. J'ose espérer que vous m'aurez écrit par les canots.

J'ai reçu une lettre de Louis qui exalte son bonheur, Charles a reçu une noble mission, en sorte que, bonne maman, si vos pauvres enfants vous ont coûté bien des peines et des larmes, ils sont, je l'espère, votre consolation, votre gloire et votre couronne. Pour ma part, je suis très bien; j'ai passé ici un hiver de consolations au milieu de mon cher peuple. Un regret mutuel accompagne mon départ, mais enfin il me faut partir. Mardi est le jour fixé. Quarante jours de marche me séparent de l'Île à la Croix et vingt me suffiraient à la rigueur pour aller à Boucherville. Prions et cette dernière distance sera bientôt parcourue.

Je vous envoie quelques paires de souliers, une est pour M^{de} Louis, les autres pour qui vous voudrez. C'est bien peu de chose; mais enfin, bonne maman, ce vous sera un témoignage de plus que je ne vous oublie pas; vous en êtes pourtant convaincue. M. Thibault va à son tour faire une visite à

son vieux père; il m'a promis qu'il irait vous voir. Ce bon monsieur est timide, mais j'espère que s'il a M. Hicks pour compagnon de voyage, il sera bientôt mis à l'aise. M. Lallèche est bien il vous présente ses respects ainsi que mes autres missionnaires qui ont eu l'avantage de vous voir. Nous avons perdu une de nos bonnes sœurs par suite de la division opérée entre la maison de Montréal et les autres maisons de l'institut. Nos écoles vont bien. J'ai eu la consolation aux examens de voir les progrès étonnants qu'ont faits nos enfants. L'arrivée des Frères fait époque dans notre histoire. Nous avons commencé cette semaine la construction de leur maison et la semaine prochaine ou commencera les travaux d'une nouvelle église dans une nouvelle paroisse. Nos communications vont devenir plus faciles: d'abord la poste régulière de tous les points puisque le gouvernement américain vient de voter 10000 piastres pour améliorer les chemins. Courage donc, bonne mère, vous pourrez bientôt venir me voir.

J'aurais voulu écrire à mon oncle et au bon M. Pépin, mais je ne le puis; priez-les au moins d'accepter mes saluts les plus affectueux, faites en autant auprès des autres membres de la famille. Madame Brunette et les bonnes personnes de Boucherville qui m'aiment. Nos bonnes sœurs vous aiment beaucoup et vous présentent leurs respects. M. Belcourt m'a dit que mon oncle était décidé à faire bâtir; ainsi soit-il; il voudra bien tenir une chambre prête pour Monseigneur; qui sait si je n'irai pas bientôt vous surprendre? Le P. Grandin va m'accompagner jusqu'à l'Île à la Crose; il se rendra même jusqu'à l'Athabaska.

Nous avons eu une magnifique fête de tempérance; nos chers amis les anglais en sont dans l'admiration. Six de mes prêtres se trouvaient ici pour cette fête. Je vous écrirai bientôt. J'aurai encore deux occasions cet été et je ne manquerai pas d'en profiter. J'ai écrit à Jean quoique je n'aie point reçu sa lettre, si vous avez une occasion, j'espère que Madame Louis m'enverra son portrait. Embrassez bien mon bon oncle pour moi. Priez toujours pour mon pauvre diocèse; le bien s'y opère, et avec le secours de saintes prières il s'y augmentera davantage.

Adieu, bonne maman, je vous aime toujours et ne cesse de penser à vous, c'est la consolation et le soutien du plus dévoué de vos fils.

† Alexandre, O. M. I.
Evêque de Saint-Boniface.

L'OUEST-CANADIEN.

(Suite.)

Le président du conseil était le gouverneur général de la Compagnie, gouverneur nommé par le comité de cette compagnie à Londres et revêtu de hauts pouvoirs pour administrer tout le pays du Nord-Ouest. Les autres membres étaient l'évêque catholique, l'évêque protestant, le bourgeois du Fort Gary, quelques anciens bourgeois retirés du commerce mais résidant à la Rivière Rouge, le médecin de la Compagnie et cinq ou six autres notables anglais jouissant d'une certaine influence auprès des métis. Ces hommes dont personne ne pouvait contester l'honorabilité étaient cependant tous des amis dévoués de la Compagnie quand ils n'en étaient pas membres, ayant par conséquent intérêt à se ménager ses faveurs. De plus ils étaient administrateurs de l'ancien régime qui était pour eux "l'âge d'or." Le corps le mieux protégé par ce système était certainement la Compagnie car tout en exerçant une influence prépondérante dans le conseil, elle évitait devant le public toute responsabilité quand il y avait des plaintes à porter au gouvernement. Nous ne voulons pas dire que les choses en allaient plus mal pour cela. Ce système allait au pays qui se trouvait à un moment de transitions.

Voici les noms des membres du premier conseil d'Assiniboine inauguré le 12 février 1835:—

Président: Sir George Simpson, gouverneur de la Compagnie;
 Mgr J. N. Provencher, évêque de Saint-Boniface;
 Le Rev D. T. Jones, évêque protestant;
 James Bird, ancien officier de la Compagnie;
 James Sutherland, " " "
 William Cook, John Pritchard, Robert Logan, écuyers.
 Alex Ross, sheriff d'Assiniboine; John McMullen, ecr., John
 Burn, médecin; Andrew McDermott, marchand;
 Cutbert Grant, gardien des prairies.

A cette première réunion du Conseil on passa plusieurs résolutions qui devinrent lois et qui donnèrent satisfaction durant assez longtemps.

1o. Il fut décidé qu'on organiserait un corps de volontaires composé de soixante militaires, soldats et officiers et que ces volontaires seraient exercés tous les mois pour les tenir prêts à marcher à l'appel en cas de besoin.

2o. La colonie fut divisée en quatre districts à la tête de

chacun desquels devait présider un magistrat autorisé pour entendre les causes citées à son tribunal tous les trois mois.

3o On décida aussi qu'il serait bâti immédiatement une prison et une cour de justice.

Le système des jurés pour les causes criminelles devint dès ce moment une nécessité et fut inauguré le 28 avril 1836, dans le procès de Louis St-Denis accusé de vol.

Il se passa à cette occasion une scène assez comique. Saint Denis fut condamné pour son méfait à être fouetté publiquement devant le Fort Garry. Ce genre de châtement était peu goûté par la population qui trouvait que le fouet ne convenait qu'aux bœufs. Un condamné, quelque coupable qu'il soit, attire vite la pitié de la foule quand elle lui voit subir un châtement qui semble repugner à la nature humaine.

Pour exécuter la sentence, on choisit un grand allemand nommé Napoléon, employé comme serviteur dans la Compagnie au Fort Garry. La chose lui parut si simple qu'il ne prit pas la peine de se déguiser. Armé de son fouet, il se rendit auprès du coupable qui, la tête passée dans les roues d'une vieille charette et dépouillé de sa chemise, semblait dans cette posture humiliante implorer la compassion des spectateurs. La foule s'était attroupée pour être témoin du spectacle; on est curieux de voir fouetter comme de voir pendre. Les hommes sont les mêmes partout.

Le premier coup de fouet était à peine appliqué sur les épaules de Saint Denis que déjà les sympathies lui étaient acquises; aux yeux des métis il n'était plus que la victime du bourreau. L'allemand n'avait pas encore fini son œuvre que déjà de bouche en bouche volait à son adresse l'épithète de "bourreau". Les uns prirent de la boue, les autres des pierres pour les lui lancer. Il crut que c'en était fait de lui et que sa dernière heure était sonnée. Fou de frayeur, il prit sa course dans la direction du fort sans regarder à ses pieds et il alla s'abattre dans une mare d'eau sale que la peur lui avait empêché de voir. Ce fut son salut. En le voyant se relever dans un piteux état la foule éclata de rire et cessa de le poursuivre. Un homme de police vint le tirer de ce mauvais pas et le cacher dans le Fort. L'année suivante une semblable exécution eut lieu, mais cette fois l'affaire fut réglée à huis clos.

Les années 1836 1837 furent des années de misères pour toute la colonie. Les moissons furent en grande partie détrui-

tes par les gelées tardives. Durant la nuit du 7 au 8 juin 1836 le froid fut tel que non seulement les plantes mais même les feuilles des arbres furent gelées et tombèrent comme à l'automne. Cependant, malgré cela, les fermiers n'étaient pas complètement découragés, quand le 19 du même mois une seconde gelée détruisit ce que la précédente du 8 juin avait épargné. Il restait encore l'espoir sur les ressources de la chasse et les métis se consolèrent de ne l'avoir pas abandonnée. Malheureusement celle-ci manqua comme tout le reste et quand les chasseurs revinrent de la prairie, ils n'avaient que des demi-charges, de sorte que la colonie entière se trouva dans une grande disette. Ceux qui avaient eu soin de se pourvoir d'animaux domestiques furent les seuls qui n'eurent pas trop à souffrir. La Compagnie de la Baie d'Hudson et les marchands traités ne reçurent point cette année les marchandises de Londres pour les échanger avec les individus et ils en souffrirent de très graves dommages.

L'année 1837 fut presque aussi éprouvée que celle de 1836, mais par bonheur, la chasse et surtout la pêche, furent plus abondantes.

(A Suivre.)

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES DE M. LE CURE DE LORETTE.

Des noces d'argent sacerdotales, n'est-ce pas une fête du ciel? Cette pensée n'était que l'une des inscriptions si délicates et si gracieuses que nous pouvions lire, il y a quelques jours à peine, sur les murs des classes du couvent de Lorette. Ne semble-t-elle pas, cette belle sentence, exprimer à merveille le caractère des fêtes auxquelles nous venons de prendre part? Quel beau jour fait tout exprès par le Seigneur—"hæc dies quam fecit Dominus"—vient de passer, trop vite, comme tous les beaux jours. Le 17 août sera désormais une de ces rares dates dont le souvenir s'imprime dans les mémoires en caractères ineffaçables.

Ce jour complétait en effet le quart de siècle qui sépare le Rév. M. Dufresne du jour béni de l'ordination sacerdotale. Car c'est le 17 août 1879 que ce vénérable prêtre reçut, dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe, l'onction sacrée qui le fit prêtre pour l'éternité. Peu de temps après, il venait au Manitoba pour s'y dévouer, loin de la patrie et de la famille, au ser-

vice de Dieu, des âmes et de sa nationalité. D'abord curé de Saint-Boniface et professeur au Collège, il fut choisi, en 1884, par Mgr. Taché, pour devenir Curé de Lorette, paroisse alors en fondation. L'Archevêque de Saint-Boniface s'y connaissait en homme. Les années qui suivirent, les progrès rapides et constants que fit Notre-Dame de Lorette sous la direction de son zélé pasteur, prouvèrent que cette fois encore le choix de Mgr. Taché avait été des plus heureux. Après avoir admiré l'église de Lorette, après avoir vu le couvent que M. le Curé vient, il y a quelques années à peine, d'ouvrir aux enfants de sa paroisse, on peut se faire une petite idée des travaux accomplis sur ce coin de terre canadienne et s'expliquer la vénération et l'amour dont Lorette entoure son Père spirituel. Aussi, les paroissiens et les confrères du digne curé ne pouvaient laisser passer inaperçu le mémorable anniversaire. Il fallait le fêter dignement.

Aussi, le 16 août après-midi, un nombreux clergé attendait-il à la gare de Saint-Boniface, le rapide qui devait pour la circonstance faire arrêt à Lorette.

Quatre heures cinquantes minutes: le convoi entre en gare; quelques minutes et voici la gare de Lorette. Une trentaine de voitures nous attendent; les paroissiens, leur curé en tête sont venus recevoir les visiteurs. Quelques poignées de mains, puis nous sommes en route et la distance de quatre milles qui sépare le village de la gare est bientôt franchie. L'après-midi est délicieux et la prairie que l'on traverse attrayante, avec ses ondulations et le riche tapis de verdure dont elle est couverte.

Nous arrivons au village. Il est situé à une faible distance de la rivière La Seine, un gros ruisseau, au milieu d'un bosquet. De loin on aperçoit de Lorette que la tour de sa belle église. Des drapeaux flottent à tous les mats: tricolores et Carillon Sacré-Cœur y entremêlent leurs riches couleurs. Le doux parler de France, qui n'est pourtant pas le seul connu, seul retentit à nos oreilles. Nous sommes à seize milles de Winnipeg sur une terre uniquement canadienne-française. Le joyeux carillon et la gaieté toute gauloise de ceux qui nous entourent ne permettent aucun doute en cette matière et disent éloquemment qu'un rejeton du vieil arbre français a poussé ici de profondes racines.

Mais assez. Les voyageurs sont descendus de voiture. Les

amis qui ne se sont pas encore vus échantent de cordiales poignées de main, s'adressent quelques paroles, puis, comme il est temps de souper, tous se dirigent vers les salles d'étude du couvent, où les dames et les demoiselles de Lorette servent aux visiteurs un excellent repas. L'appétit n'empêche pas de remarquer les gracieuses tentures, les inscriptions bien choisies qu'ornent les murs de notre réfectoire. Cette décoration est l'œuvre des bonnes religieuses qui ne sont pas demeurées oisives, mais ont fait preuve d'un goût artistique peu commun.

Le souper est suivi d'une séance dramatique et musicale dont les élèves du couvent font les frais. Elle a lieu dans l'église qui, pour le dire en passant, compte parmi les plus belles du pays.

Pour être justes nous devrions complimenter tous nos jeunes acteurs et nos jeunes actrices, car tous ont bien mérité de l'auditoire. La petite Germaine Cousin, (Melle. Savoie) mérite pourtant une mention spéciale pour le naturel, la simplicité et l'angélique piété avec lesquels elle sut remplir son rôle. Peut-être faudrait-il dire un mot du petit prédicateur si habile dans l'art de se...Sauver. A coup sûr, les "colloques" tout célestes de l'ange de Lorette et de l'ange gardien du vénérable jubilaire, sont dignes de remarques et ont été très bien rendus par deux demoiselles Dufresne, nièces de M. le Curé.

La séance se termina par la lecture des différentes adresses et la présentation de cadeaux de fête. La première de ces adresses, celle des élèves du couvent, fut lue par Melle Gendron. Elle mérite, comme les suivantes d'ailleurs, d'être reproduite "in extenso". Chacun pourra en admirer la matière si heureusement choisie et la forme si bien soignée:

Révérend Monsieur J. Dufresne,
Curé de Notre Dame de Lorette

Bon et bien-aimé Pasteur,

L'Eglise de Jésus-Christ n'a jamais manqué d'hommes véritablement vertueux et doués de l'esprit apostolique. Par une bénédiction spéciale du Ciel, ceux que la Divine Providence a appelés à évangéliser les âmes dans ce pays ont toujours réuni en eux l'éclat de toutes les vertus: aussi, regarde-t-elle comme un devoir de leur payer à certaines époques inoubliables, un royal tribut de louange, voilà pourquoi, elle autorise

la célébration de ces fêtes jubilaires, auxquelles elle veut que l'on prenne part.

Nos pieuses ovations d'aujourd'hui, elle les approuve donc. Bien plus, elle vient même en aide à notre impuissance, Que nous sommes heureux ! Oui, nous sommes réellement favorisés. Nous voulions, Vénérable Père, profiter de vos noces d'argent sacerdotales, pour vous faire une petite fête quelque peu digne au moins d'être agréée; seuls, hélas ! humbles enfants, que pouvions nous ?... Mais voilà que le Digne Représentant de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface le Très Révérend Monsieur A Dugas, daigne assister à notre petite séance, escorté de vénérables Prêtres, vos amis, vos confrères accourus pour vous complimenter et pour mêler aux nôtres leurs chants de congratulation.

Grâce à ce précieux concours, nous pouvons maintenant avec fierté ouvrir le livre où sont enrégistrés, Très-Honoré Père, tous vos nobles exploits et vos sublimes sacrifices. C'est là, dans ces pages immortelles, que nous relisons votre héroïque charité, votre bonté pour tous, en un mot, l'indéniable fécondité de votre apostolat.

Mil neuf-cent quatre, feuille toute fraîche aux doigts de l'ange qui a compté chacun de vos pas, la première, nous livre son poème mystique. Mil neuf cent trois ensuite, lumineuse, irradiée, et le mirage sacré se soutient jusqu'au grand jour, jour du sacerdoce, ou nous vous voyons, Très-honoré Père, par delà vingt-cinq années, éperdu de bonheur au pieds des saints autels. La noble main du lévite est maintenant humide de l'huile sonsacrée. Désormais, il est Maître, il est Prêtre.... "Tu es sacerdos in æternum !"

La phalange angélique, là-bas se prosterne; il est grand le sacerdoce!... Il est grand celui qui en porte le caractère: c'est un autre Christ!... Ici également, autour du Héros des "Noces d'Argent", elle est inclinée, ravie. De ces deux extrémités bienheureuses elle alterne: "Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu des armées qui de son pieux serviteur a fait un autre Lui-même; Saint, saint, saint, le Seigneur qui exalte la justice et et couronne le mérite!" Car il est entré dans la lice, l'élu du "17 août 1879". Il se sent comblé de tant de grâces !... Que fera-t-il ? que donnera-t-il ? Lui-même d'abord, les siens, sa famille si chère, le berceau de son enfance; puis.... des âmes... des âmes!....

Vers les missions lointaines, Apôtre, il a pris son essor.

Vingt-cinq années de labeurs, de prières, de veilles, se sont écoulées depuis ce jour à jamais mémorable.

Après cinq années de séjour à Saint-Boniface, Lorette avait le bonheur de le recevoir pour Père. Cette paroisse aimée, il l'a fécondée de ses généreuses sueurs; il lui a édifié un magnifique temple dont les cloches bénies publient au loin le zèle, le dévouement du digne Pasteur; de plus, il l'a dotée de ce couvent, bonheur et joie de nos familles; il a visité et soutenu ses foyers, enseigné, béni, pardonné, dispensé avec profusion partout les biens qui ne périssent pas; et le ciel lui donne un témoignage du prix de ses œuvres: Cinq lustres étincelants ceignent aujourd'hui son front sacerdotal.

Dieu et la Sainte Eglise ont exalté la justice de notre Père, proclamé son mérite; nous lui apportons, nous, le filial hommage de notre indigne reconnaissance et de nos vœux.

Qu'il vive pour d'autres gloires! Que son diadème maintenant se dore! Seigneur, accordez-lui de nombreuses années encore. Oh! laissez-le à ses enfants de Lorette. "Ad Multos Annos!!"

Cet ardent souhait de vie longue et heureuse, veuillez, s'il vous plaît, nous permettre de vous l'offrir, Monsieur le Grand Vicaire ainsi qu'à tous les autres vénérables Prêtres, avec un merci non moins cordial, pour l'honneur que vous daignez nous faire en assistant à notre fête.

Notre bonheur serait incomplet, Très-honoré Père, si en ce jour béni, nous ne vous laissions un petit souvenir; ainsi, veuillez bien agréer ce modeste bouquet d'argent avec l'expression des sentiments les plus respectueux de vos enfants reconnaissants.

Les Elèves du Couvent de Lorette.

Un cadeau assez original accompagnait l'adresse. C'était un petit arbuste d'argent aux branches duquel scintillaient des fleurs et des feuilles de vingt cinq sous. Ces demoiselles voudraient-elles nous dire où croissent pareils arbustes portants semblables fruits?

Vient ensuite l'adresse de la paroisse présentée par M. le Dr Royal

Au Révérend M Joseph Dufresne,

Curé de Notre Dame de Lorette.

Monsieur le Curé,

Ici bas, le monde admire et chante les exploits des héros et

leurs noms inscrits dans l'histoire passent à la postérité. Le monde se met même aux pieds des potentats de la finance. Mais quand il s'agit de reconnaître le vrai mérite, le dévouement et le travail constant et parfois pénible de l'homme, réputé obscur, le monde reste muet.

Pense-t-on jamais au courage héroïque du jeune homme parvenu à l'âge où tout lui sourit, où il peut envisager l'avenir avec des ambitions légitimes; où ses parents, après maints sacrifices fondent sur lui de brillantes espérances, abandonne à un moment donné, ambitions, fortune, honneurs et famille pour se consacrer à Dieu?

Voilà ce que vous avez fait Monsieur le Curé.

Vingt-cinq ans ont passé depuis le jour où, nouveau prêtre consacré, vous montiez à l'autel pour offrir de vos mains tremblantes la Victime qui reconcilie l'homme avec l'Éternel. Vingt-cinq ans, c'est un long espace en cette vie humaine où tout se précipite et disparaît; mais espace bien court pour Dieu qui voit et juge.

Si on doit juger l'homme d'après ses œuvres, on est forcé d'admirer ce que vous avez fait depuis 25 ans.

C'était au lendemain de votre ordination sacerdotale. Rempli d'amour de Dieu, voulant lui sauver des âmes, vous preniez le chemin de la Rivière Rouge où vous arriviez le 30 août 1879. Vous ambitionniez d'être Prêtre-Missionnaire; Dieu en avait décidé autrement. Votre âme attristée se soumettait. *Fiat voluntas tua!*

Pendant trois ans, au Collège de Saint-Boniface, vous vous êtes dévoué à la jeunesse comme professeur, puis Mgr. Taché vous appela à la Cure de Saint-Boniface. Vos deux années expirées, l'Église de Saint-Boniface perdait un de ses membres, le Rév. M. Comminge, Curé de Lorette. Il s'agissait donc de le remplacer et son successeur devait être le véritable fondateur de la Paroisse. Mgr. Taché qui s'y connaissait en homme jeta les yeux sur vous et n'en trouva pas de plus apte et de plus digne.

Les débuts ont été bien difficiles et bien durs; mais, "Labor improbus omnia vincit." Courageusement vous vous êtes mis à l'œuvre. Ceux qui ont connu Lorette en ce temps et qui voient aujourd'hui notre belle paroisse en sont émerveillés.

On n'a qu'à jeter les yeux autour de nous et là nous y voyons votre histoire. Vos œuvres parlent par elles-mêmes. Votre

Eglise, votre Couvent, même votre Carillon qui annonce à tous que durant votre séjour ici vous n'avez travaillé que pour le bien des âmes et la gloire de Dieu. Nos enfants diront à la prochaine postérité que vous ne l'avez pas oubliée. En un mot, tous diront comme nous sommes heureux de le dire: votre Curé pensait à Dieu, à ses paroissiens et enfin à lui-même. Je ne crois pas pouvoir vous décerner de plus bel éloge.

On a pensé qu'il vous serait agréable de recevoir de notre part un gage de notre reconnaissance. C'est avec plaisir que je me fais aujourd'hui l'interprète des RR Sœurs du Couvent Saint-Joseph et de vos paroissiens pour vous dire: "Acceptez cette offrande, ce gage d'estime et de reconnaissance. Avec lui, nos prières montent vers Dieu pour votre bonheur icibas."

Que Dieu vous conserve encore de nombreuses années à son service et que dans vingt-cinq ans nous puissions tous revenir et vous dire comme aujourd'hui: Ad Multos annos."

Dr. Paul Royal.

Lorette, 17 août 1904.

Suit, en troisième lieu, l'adresse des confrères de M. le Curé. M. Giroux, curé de Sainte-Anne, en donne la lecture et présente au jubilaire, au nom du clergé, un riche calice. Les paroissiens avaient déjà offert un ornement complet en drap d'or.

Au Révérend Monsieur Joseph Dufresne, Curé de Notre Dame de Lorette.

A l'occasion du 25ème anniversaire de sa prêtrise.

17 août 1904

Mon bien cher confrère,

Les enfants de votre Paroisse vous ont exprimé leurs vœux et leurs souhaits dans un langage qui a dû être bien sensible à votre cœur de prêtre; car comme le divin Sauveur dont vous avez été le digne représentant, vous aimez d'un amour de prédilection cette partie de votre troupeau que vous avez toujours entourée de sollicitude, si paternelle, si dévouée, si intelligente.

A ces chers enfants, vous avez distribué avec un zèle qui ne s'est jamais ralenti, le pain vivifiant de la parole de Dieu, afin de les mieux préparer à recevoir le pain eucharistique qui nourrit et fortifie le cœur. A ces chers enfants, vous avez travaillé à leur procurer les bienfaits d'une éducation vraiment

chrétienne à ce que vos écoles paroissiales soient des écoles vraiment catholiques.

Après les enfants de votre si chère, si chrétienne paroisse de Lorette qui ont fait entendre la voix de la reconnaissance et du souvenir, vous paroissiens dans cette belle fête de famille paroissiale, si belle et si touchante, vous ont exprimé combien ils sont heureux de saisir l'occasion de vos noces sacerdotales pour vous dire combien ils savent apprécier les sacrifices que vous avez faits pour leur bonheur et combien vous avez su gagner leur estime et leur confiance, par votre vie de dévouement vraiment sacerdotal. ils ont compris que vous avez été pour eux un guide sage et éclairé, un directeur dévoué, un prêtre selon le cœur de Dieu dont la vie se consume à travailler à leur bonheur temporel et éternel.

Aussi, aujourd'hui vous voyez votre paroisse entière se grouper autour de vous, pour vous témoigner sa reconnaissance, vous présenter ses souhaits de fête et chanter avec vous l'hymne de la reconnaissance envers celui à qui vous dites dans votre humilité du fond de votre cœur: " Non nobis domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam ".

A cette hymne de la reconnaissance chantée dans votre si belle église de Lorette, monument de votre administration et de votre zèle pour la gloire de Dieu, à qui vous pouvez dire comme le prophète David: "dilexi decorem domus tuae, et locum habitationis tuae", sont heureux de s'associer, vos frères dans le sacerdoce. Ils sont accourus des diverses paroisses et communautés du diocèse pour unir leurs vœux à ce concert unanime d'estime et d'affection et vous présenter leurs bons souhaits de fête et leurs félicitations.

Aussi, comme cordial et fraternel témoignage de notre estime et de notre affection, veuillez accepter, bien cher confrère de vos frères dans le sacerdoce ces cadeaux de fête dont l'un le calice exprime par son inscription les sentiments de nos cœurs, " in amore fraternalis donum cleri Sancti Bonifacii " cadeau qui vous sera d'autant plus cher, parcequ'il a été consacré par le si distingué évêque de Saint-Hyacinthe votre confrère de collège, deux noms qui réveillent dans votre cœur tout un monde de souvenirs touchants et bien agréables.

Avec vos paroissiens réunis autour de vous dans cette fête de famille paroissiale, nous vous disons donc " ad multos annos ", pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et la couronne

du saint prêtre dans le ciel.

M. Dufresne qui parle pourtant très facilement, n'avait pas voulu se confier à l'inspiration du moment pour répondre à ces adresses. Il lut les réponses suivantes dont nos lecteurs apprécieront la modestie et la concision.

Réponse à l'Adresse des Elèves du Couvent.

Mes chers enfants,

Monsieur l'Administrateur,

Vénérés Confrères, Mesdames et Messieurs.

Je vous remercie beaucoup mes enfants de la belle séance que vous nous avez donnée et de la magnifique adresse que vous m'avez présentée.

Vingt-cinq ans de prêtrise ce n'est pas long et c'est bien long; ce n'est pas long en égard au temps puisqu'il passe avec une rapidité vertigineuse, mais c'est bien long, en égard à la responsabilité du prêtre. Voilà ce qui m'effraie.

Pour me consoler et m'encourager, vous avez bien voulu faire allusion aux quelques travaux que j'ai faits dans cette paroisse; mais le travail devient une chose facile quand il est fait par amour. Or, comme le prêtre aime ordinairement beaucoup le Bon Dieu et ses paroissiens, il s'ensuit que son travail se réduit à bien peu de chose, que si en réalité, le prêtre se livre à de véritables travaux tant pour la gloire de Dieu que pour la prospérité de sa paroisse, il n'éprouve pas alors de fatigue: "Sed si laboratur non fatigatur." Ainsi, mes chers enfants, vous le voyez, je n'ai pas lieu de me glorifier de ce que j'ai pu faire ici.

Une chose pourtant me console grandement et me donne de bien vives satisfactions, c'est la présence, dans cette paroisse, des RR. Sœurs de Saint Joseph de Saint-Hyacinthe. Ces excellentes religieuses sont un vrai trésor pour nous tous. Je bénis Dieu de tout mon cœur de ce que par suite des bonnes dispositions de Messieurs les Commissaires et de la bonne volonté de mes paroissiens, nous ayons pu leur donner la direction de notre principale école.

Vous avez fait allusion aux sacrifices que je me suis imposés pour installer ces bonnes Sœurs au milieu de nous; c'est bien peu de choses quand on compare cela aux prodiges de dévouement et d'abnégation dont elles nous donnent l'exemple et dont vous avez été vous-mêmes les témoins oculaires.

Mes chers enfants, je vous remercie d'avoir rappeler à mon souvenir les émotions que j'ai éprouvées lors de mon ordination sacerdotale. Ce sont des choses que l'on n'oublie pas; elles restent profondément gravées dans notre esprit et dans notre cœur. Songez donc au bonheur du jeune prêtre qui, nouveau Christ, change le pain au vrai corps et le vin au vrai sang de Notre Seigneur, puis ensuite tient ce corps entre ses mains, le touche de ses doigts encore humides de l'onction sainte ! Je vous le demande, mes enfants, ces choses peuvent-elles s'oublier même après vingt-cinq ans ?

Votre piété filiale vous porte à me souhaiter encore de longues années pour pouvoir célébrer mes noces d'or sacerdotales, si c'est la volonté de Dieu de réaliser votre souhait.

Je puis vous assurer que comme Saint Martin de Tours, je ne refuse pas le travail, " non recuso laborem ".

Enfin, vous avez poussé le dévouement pour moi, jusqu'à vouloir me faire un cadeau. Ah ! sachez-le, ce cadeau me sera d'autant plus précieux qu'il m'est donné par la partie de mon troupeau qui m'est la plus chère.

Vous avez constaté que je ne m'étais pas épargné pour procurer aux enfants de cette paroisse une éducation vraiment chrétienne et vous avez trouvé bon de m'en témoigner votre reconnaissance. Ah ! soyez bénis, mes enfants pour cette action qui vous honore autant qu'elle me réjouit, et soyez assurés que se sera pour moi un stimulant qui m'encouragera à me dévouer encore davantage à l'avenir s'il est possible pour une cause aussi sainte et aussi sacrée.

Vous avez constaté aussi comme moi, mes enfants, l'absence de Mgr l'Archevêque à cette démonstration religieuse. Nul doute que si Sa Grandeur n'eut pas été en voyage dans les vieux pays, elle se serait fait un devoir d'assister à ce glorieux anniversaire de mon ordination sacerdotale et d'en rehausser l'éclat par sa présence; mais nous en sommes amplement dédommagés par la présence de son digne représentant, le Très Rév. M. Dugas, dont l'infatigable dévouement pour le clergé du diocèse n'a point de bornes. Daignez accepter, Monsieur l'Administrateur, mes plus sincères remerciements pour l'honneur et le plaisir que vous nous faites d'assister à ces fêtes

Ces remerciements, je les adresse à tous mes confrères. Leur présence ici provoque ma reconnaissance parce qu'elle est pour moi un gage précieux d'estime et d'affection.

Réponse du Rév. M. Joseph Dufresne à l'Adresse de la Paroisse.

Monsieur le Docteur,

Mes chers paroissiens.

Les bonnes paroles que vous m'adressez à l'occasion de mes noces d'argent sacerdotales me touchent profondément; aussi permettez moi de vous en exprimer ma sincère reconnaissance.

Les témoignages d'estime et d'affection que vous venez de me donner prouvent que vous comprenez bien toute la grandeur du sacerdoce et les éminents services qu'un prêtre peut rendre dans une paroisse. Cela vous fait honneur autant que ça réjouit mon cœur, car vous le savez, ce qui fait le bonheur du prêtre dans une paroisse, c'est la bonne entente qui existe entre lui et ceux qu'il doit conduire dans les voies du salut. Or, grâce à votre esprit chrétien, cette bonne entente existe ici, et elle sera durable parce qu'elle repose sur la charité, c'est-à-dire sur l'amour que nous nous devons les uns aux autres.

Vous aimez le Prêtre à cause de son caractère sacerdotal, et comme tel, il est à vos yeux le représentant de Jésus-Christ sur la terre et le grand médiateur entre Dieu et les hommes. Le prêtre, à son tour, aime les ouailles qui lui sont confiées par Dieu lui-même et qu'il doit conduire au ciel. De cette affection réciproque résultent l'harmonie, la paix, laquelle, d'après Saint-Paul, est le don le plus précieux après lequel nous pouvons soupirer ici-bas.

Votre piété filiale vous porte à énumérer les œuvres accomplies durant les années que j'ai passées au milieu de vous, et vous vous plaisez à en rejeter le mérite sur celui que vous complimentez. Et bien, laissez-le vous dire que sans la bénédiction de Dieu et votre généreux concours, il n'aurait jamais réussi dans aucune entreprise; si donc les œuvres paroissiales ont été menées à bonne fin, nous le devons d'abord à Dieu et à vous-même autant qu'à moi. D'ailleurs, c'est l'union qui fait la force; cet axiome est vrai pour toutes sortes de choses. Au reste, je veux bien accepter de n'avoir pas été un serviteur inutile au milieu de vous, car alors, le jour du jugement serait terrible pour moi.

A l'occasion de mon jubilé, vous me présentez de beaux et riches cadeaux. Je les accepte avec une profonde gratitude. Oui, vraiment votre générosité est bien grande. Merci. Merci,

pareillement pour ces fêtes splendides que vous avez préparées. Elles ont mérité l'admiration, je n'en doute pas, de mes vénérables confrères et de tous ceux qui y ont pris part

Je suis réellement confus, en pensant à mon peu de mérite, je suis émus aussi et mon cœur déborde de joie, d'amour et de gratitude.

Réponse du Rév. M. Joseph Dufresne à l'Adresse du Clergé.

Monsieur le Curé,

Monsieur l'Administrateur,

Mes vénérés Confrères.

Merci des bonnes paroles que vous venez de m'adresser par l'entremise de Monsieur le Curé de Sainte-Anne. Merci aussi pour le beau cadeau que vous daignez m'offrir à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de mon ordination sacerdotale. Ce témoignage d'estime de votre part sera pour moi un des plus beaux souvenirs de ma vie. Il me rappellera sans cesse combien il est bon, combien il est agréable d'être uni par une sainte affection à un clergé aussi distingué, aussi zélé que celui de cet archidiocèse. "Ecce quam bonum et quam jecundum habitare fratres in unum."

Messieurs, quand j'ai quitté, il y a 25 ans, le diocèse de Saint-Hyacinthe pour venir ici, ma grande préoccupation était de savoir comment je pourrais sympathiser avec les prêtres du Manitoba; car à Saint-Hyacinthe je connaissais intimement la plupart des prêtres de ce diocèse, je les aimais, parce que je voyais briller en eux l'éclat des vertus chrétiennes uni à une science profonde. Mais à ma grande satisfaction j'ai trouvé ici, nonseulement des prêtres éminents en science et en vertus, mais aussi éminents par l'esprit de sacrifice et d'abnégation. Ceux qui se trouvaient dans le pays à cette époque y étaient venus comme ceux d'aujourd'hui d'ailleurs, pour se dévouer et se dépenser uniquement pour Dieu et le bien des âmes.

J'ai donc raison de me glorifier d'appartenir à un tel clergé et je bénis le Seigneur de m'avoir inspiré l'idée de venir dans cet archidiocèse.

Depuis 25 ans l'église du Manitoba a fait de rapides progrès; à cette époque, il n'y avait qu'une trentaine de prêtres au plus tant séculiers que réguliers; aujourd'hui il y a environ 150 prêtres dans l'archidiocèse, parmi lesquels nous comptons avec

un noble orgueil, des Jésuites, des Chanoines réguliers, des Rédemptoristes, des Cisterciens, des Enfants de Marie Immaculée, des Pères de la Salette, tous unis avec les Oblats et les prêtres séculiers par les liens d'une sainte affection et d'une amitié sincère, également tous disposés à travailler efficacement à la vigne du Seigneur sous la conduite de notre bien-aimé Archevêque, Monseigneur Langevin, dont le courage et la vertu font notre joie et notre admiration. Avec un pareil chef, nous ne craignons point de lancer la barque de l'Église, sur la haute mer, "duc in altum" confiants qu'il saura la guider et la gouverner au milieu des écueils et des périls, malgré les tempêtes et les persécutions qui viennent fondre sur elle.

Mes vénérés confrères, le calice que vous m'avez présenté m'est d'autant plus cher qu'il a été consacré par Sa Grandeur Monseigneur Decelles, l'évêque de mon diocèse natal.

Lorsque j'offrirai le Saint Sacrifice de la Messe avec cet objet précieux, il me sera impossible de ne pas avoir une pensée, un souvenir pour les bons prêtres qui me l'ont offert. D'un autre côté je compte sur vos bonnes prières pour m'aider à remercier Dieu pour toutes les grâces qui m'ont été accordées depuis que je suis prêtre. De nouveau, je vous remercie, de votre sympathie et de l'honneur que vous m'avez fait d'avoir assisté à cet anniversaire si glorieux pour moi.

Pour couronner le tout, un frère de M. le Curé, M. Raphaël Dufresne, résidant à Montréal et venu au Manitoba pour les fêtes jubilaires, prononça un discours très bien conçu au cours duquel il promit à son vénérable frère, au nom de la famille, un ostensor capable de faire bonne figure au milieu des riches cadeaux qui venaient d'être offerts. Puisque nous parlons de la famille de M. M. Dufresne, disons tout de suite que ce vénérable prêtre a le bonheur d'avoir dans sa paroisse deux de ses frères, M. M. Napoléon et Victor Dufresne. Un troisième de ses frères, Antoine, demeurant à Montréal, était représenté à ces fêtes par Charles Emile Dufresne, un de ses fils.

Vers neuf heures, nous sortons de l'église. Le village tout illuminé par des centaines de lanternes chinoises, présente un coup d'oeil féérique. L'air est un peu froid, ce qui ne nous empêche pourtant pas de contempler le spectacle d'un beau feu d'artifice.

Le lendemain, à neuf heures et demie, le son des cloches nous convie à une messe solennelle. Le Rév. M. Dufresne offi-

cie lui-même. M.M. Cloutier et Béliveau, de l'Archevêché, assistent comme diacre et sous-diacre. Deux séminaristes, M.M. Joubert et Magnant remplissent les fonctions de cérémoniaire et de turiféraire.

M. Filion, curé, de Saint-Jean-Baptiste, donne le sermon. Il nous parle dans ce langage si onctueux que nous lui connaissons, du sacerdoce éternel de Jésus-Christ et de la mission du prêtre.

Au "Gloria" Il y eut bénédiction d'un magnifique pain béni donné par la famille Arpin de la paroisse de Lorette. Ce pain placé au milieu du chœur, nous rappelait cette pieuse coutume d'autrefois qui avait cette noble signification des "pains de proposition de l'ancienne loi" M^{de} Arpin a elle-même consacré ce pain offrait en témoignage à son digne curé.

Il faudrait donner ce sermon tout entier; malheureusement, nous n'avons pu le saisir mot à mot. En voici pourtant le plan détaillé. Il permettra à chacun de se faire une faible idée de cet excellent discours.

Tout d'abord, le prédicateur prit pour texte: "Juravit Dominus et non poenitebit eum: tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech." Il le traduisit d'une manière un peu hardie mais tout à fait heureuse en pareille circonstance: "Le Seigneur l'a juré et Il n'a pas eu lieu de s'en repentir, tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech. Puis rentrant en matière, il développa les idées suivantes:

Ces paroles, Dieu les adressa tout d'abord à son Fils unique qui devait dans le temps revêtir notre humanité et devenir le souverain Prêtre le Médiateur suprême entre Dieu et les hommes, puis à tous ceux qui participeraient plus tard au sacerdoce de la Nouvelle Alliance.

Il y a vingt-cinq ans, Vénéré Jubilaire, que cette parole divine "Tu es Sacerdos" a retenti à votre oreille au jour où vous receviez l'onction sainte qui vous fit "Prêtre pour l'éternité." Vous veniez de vous prosterner, revêtu de la tunique blanche, sur les dalles du sanctuaire. Le front dans la poussière, vous aviez fait à Dieu le sacrifice de toute votre personne; déjà vous brûliez de zèle pour sa gloire et le salut des âmes qui vous seraient confiées. Oui, dès ce moment, paroissiens de Lorette, vous étiez l'objet des sollicitudes et de la tendresse de votre pasteur, quisans vous connaître encore, vous chérissait et s'offrait à Dieu pour vous conduire au ciel, pour être votre gui-

de, votre conseiller, votre meilleur ami en ce monde.

Mes Frères avez-vous jamais imaginé un monde où il n'y aurait pas de prêtres ? où l'homme n'aurait personne qui intercède pour lui, personne qui l'instruit, le console, l'absolve ? Quel triste monde ne serait-ce pas ?

Nous nous en ferons une idée en étudiant aujourd'hui la mission du prêtre. En voyant quel rôle il remplit nous pourrions apprécier le vide que sa disparition créerait en ce monde.

Cette mission est triple, à cause des relations du prêtre avec Dieu, l'Eglise et les hommes.

Le prêtre est l'homme de Dieu dont il publie la parole et pro page le culte. Il est l'homme de Dieu le Père auquel il donne des enfants. Il est Dieu le Fils, dont il prêche l'Evangile et continue la mission en appliquant au peuple chrétien les fruits de la Rédemption. Il est enfin l'homme de l'Esprit Saint, qui sert de son ministère pour éclairer les intelligences et vivifier les cœurs afin d'y établir le règne de la divine charité.

Homme de Dieu le prêtre est encore l'homme de l'Eglise. L'écriture-Sainte représente l'Eglise sous différentes figures: tantôt elle l'appelle l'Epouse du Christ, tantôt elle la compare à un vaisseau, à une armée rangée en bataille, au corps du Christ. Eh bien ! le prêtre est le gardien, l'ami, le protecteur de cette Sainte Epouse, le pilote qui conduit le navire au port du salut éternel, le capitaine qui range l'armée en bataille et la conduit à la victoire; les yeux qui dirigent, les bras qui font agir, le cœur qui vivifie le corps mystique du Christ.

Si admirable qu'apparaisse la mission du prêtre dans ses relations avec Dieu et avec l'Eglise, elle n'est pas moins sublime et nécessaire quand on considère le sacerdoce par rapport aux hommes. Le prêtre en effet est pasteur. Il est une bonne mère nourrissant son peuple du lait de la divine doctrine. Il est l'ange de la paix, le consolateur, surtout aux heures les plus pénibles de notre existence. Il reçoit l'homme au berceau et le fait, par le baptême, enfant de Dieu. Plus tard il le prépare à la réception de Notre-Seigneur, puis il le dispose à devenir soldat du Christ par la confirmation. Encore quelques succès et la bénira son union conjugale. Enfin, il ne le quittera qu'après avoir ouvert à son âme les portes du paradis et fait descendre sur sa tombe une dernière bénédiction.

Voilà, Mes Frères, la mission du prêtre au milieu des hommes. Cette mission depuis vingt-cinq ans votre pasteur l'a

remplie. Voilà vingt ans qu'il se dépense à votre service. Et si nous jetons un regard en arrière que de travaux durant ces années passées ! Ah ! mes Frères, si je vous demandais ce qu'a fait votre curé au milieu de vous, que de louanges n'entendrai-je pas. Mais ses œuvres parlent d'elles-mêmes. Cette église si belle dit bien son zèle pour la maison de Dieu. Ce couvent, où vos enfants reçoivent une éducation très soignée, témoigne de son dévouement pour la partie la plus chère de son troupeau. Et maintenant pour pouvoir apprécier à leur juste valeur les travaux de votre bon curé, c'est à Notre Seigneur qu'il faut s'adresser à Notre Seigneur présent au saint tabernacle ; Lui pourra nous dire les trésors de mérites qui se sont accumulés dans les greniers célestes durant ces vingt-cinq années de prêtrise. Puissent-ils, Vénéré Jubilaire, continuer à s'augmenter durant un long avenir, durant vingt-cinq autres années afin que nous ayons le bonheur de célébrer vos noces d'or sacerdotales. Ainsi-soit-il.

Le chant du Te Deum couronne l'office divin et nous invite à faire monter vers le ciel nos actions de grâce les plus ferventes pour toutes les faveurs dont le Divin Maître a comblé l'un de ses ministres pendant vingt-cinq ans.

Après la messe, le banquet. Il est servi au couvent par les Dames et les Demoiselles de la paroisse. Le clergé, une foule de paroissiens et de visiteurs prennent place à une table vraiment royale.

Avant de quitter la salle du festin, M. Dufresne se lève pour féliciter M. Filion, l'orateur du jour ; il fait remarquer que ce dernier est loin d'être un étranger puisqu'il a été premier curé de Lorette. Puis il remercie les bonnes Dames et les Demoiselles de Lorette qui ont tant contribué au succès de ces belles fêtes. Les bonnes Religieuses sont aussi complimentées, non sans raison : qui n'a su apprécier la séance qu'elles ont préparé et la gracieuse décoration de notre réfectoire temporaire ? Disons ici à nos lecteurs, ce qui devrait être fait depuis longtemps, que les Sœurs de Saint Joseph ont eu pour fondatrice une des sœurs du vénérable M. Dufresne.

Enfin, M. le Curé dit combien il est heureux de voir auprès de lui deux vieux amis, MM. Dubuc et Larivière. En terminant, il laisse la parole à M. le Grand Vicaire Dugas, Administrateur du diocèse de Saint Boniface.

M. le Grand Vicaire nous annonce tout d'abord qu'il ne fera pas de compliments au héros de la fête, car il en a déjà reçu

de très nombreux, tous bien tournés et d'ailleurs bien mérités. M. l'Administrateur est heureux d'être venu à ces fêtes. Il est venu d'abord comme confrère, puis comme représentant de Monseigneur qui ne lui aurait jamais pardonné d'être demeuré à Saint-Boniface en un pareil jour.

Le Juge Dubuc lui succède. Il aime à nous dire en quelles circonstances il connut M. le Curé de Lorette, le lendemain de l'arrivée de ce dernier en ce pays. Depuis lors il n'a cessé de lui porter une sincère amitié. Il termine son discours en souhaitant qu'après les noces d'argent viennent les noces d'or, auxquelles pourtant il ne s'engage pas à assister.

M. Larivière arrive d'Ottawa plutôt disposé à parler du Grand Tronc Pacifique, etc..., qu'à faire un discours de circonstance, ce qui n'empêche pas tout de même d'user largement de cet esprit que nous lui connaissons. Lui aussi espère que les noces d'argent seront suivies des noces d'or. Et il compte bien se retrouver à Lorette dans vingt-cinq ans. Une chose, une seule chose l'embarrasse: le choix des cadeaux que l'on pourrait bien alors présenter. Pour renchérir sur ceux du présent jubilé; c'est à coup sûr une cathédrale qu'il faudrait offrir.

Ainsi se termine le banquet ou plutôt par les grâces comme devrait finir tout banquet chrétien. Les amis causent ensuite jusqu'au départ à l'ombre des beaux arbres qui entourent le presbytère. Les uns, de près ou de loin, regardent monter les cloches, qui, bénites le 25 novembre dernier, sont placées dans leur tour cet après-midi même.

Enfin à quatre heures le départ. La cloche du couvent sonne à toute volée. Celles de l'église sont muettes: vous savez pourquoi. Nous saluons en passant les bonnes religieuses et puis nous nous rendons à la gare. Il fait un temps charmant, la prairie est toujours ravissante: c'est le soir d'un beau jour. Les voyageurs semblent pourtant quitter Lorette à regret, redisant sans doute avec l'Esprit Saint au souvenir de la franche hospitalité dont ils ont joui la veille: *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

Assistaient aux fêtes jubilaires les RR. PP. Camper, O. M. I. Dugas, S. J., Louis. Prieur des Trappistes, Loriau, E. M. I., Antonin, C. R. I. C., MM. R. Giroux, Filion, Jolys, Cloutier, Jutras, Campeau, Bourret, A. Giroux, Rocan, Defoy, Gendron, Béliveau, Lalonde, Hella, Beaugard; les RR. PP. Gendreau et Lacasse,

O. M. I., Drummond, S. J., MM. Joubert, Magnan et Paré, ecclésiastiques.

L'honorable M. Dubuc, Juge-en-Chef de cette province, et M. Larivière, M. P., député du Comté de Provencher depuis une vingtaine d'années, n'avaient pu manquer, en un pareil jour, de se trouver auprès de celui qu'ils aimaient à appeler leur vieil ami.

J. J.

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Ses origines, ses commencements, ses progrès, par Al. Guasco, avocat, docteur en droit, secrétaire général de l'œuvre à Paris. — 1 vol. in-12 (Collection Science et Religion). Prix ; 0 fr. 60. — Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris, VIe.

Qui ne connaît la grande Œuvre de la Propagation de la Foi? Et cependant qui sait exactement de quelles circonstances elle est née, quels furent ses origines et ses commencements quels ont été ses progrès? Tel est, précisément, le contenu du présent volume, écrit par la plume d'un auteur très autorisé et qui constitue la première étude d'ensemble consacrée à cet intéressant sujet.

En peu de pages, enrichies par des aperçus historiques, animées par les sympathiques figures de chrétiens que l'auteur fait revivre, M. Alexandre Guasco, secrétaire général de l'Œuvre à Paris, nous donne un récit des plus instructifs. L'Œuvre de la Propagation de la Foi, forme démocratique de l'assistance aux Missions catholiques, puisqu'elle appelle les plus humbles à les aider de leurs souscriptions, a 82 ans d'existence. Durant ce long espace de temps, elle a semé ses bienfaits sur toutes les plages du monde, et à ce titre elle doit être chère non seulement aux catholiques de tous les pays, mais même aux indifférents qui tiennent au développement de la civilisation chrétienne, cette civilisation dont nous vivons; elle doit être chère surtout aux Français chez lesquels elle a pris naissance et qui fournissent le plus grand nombre de missionnaires.

DING! DANG! DONG.

Messieurs les curés sont priés de faire remise le plus vite possible le produit de la quête du denier de Saint-Pierre.